

OBJET : LETTRE POUR DEMANDER L'ANNULATION DU REPORT EN JUILLET

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et Madame la Ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Nous vous sollicitons aujourd'hui afin de faire entendre la voix des DCG qui, dans ce contexte sanitaire exceptionnel, n'a pas suffisamment été prise en considération.

Le 07/04/2020 a été décidé le report des épreuves du DCG au mois de Juillet. Cette décision brutale et incompréhensible pour beaucoup d'étudiants se révèle injuste et contraire aux valeurs d'égalité que l'exécutif semble vouloir véhiculer depuis le début de cette crise sans précédent.

- Tout d'abord, cela instaure une inégalité entre les DCG et les BTS CG, qui ont obtenu le contrôle continu. Ces derniers pourront intégrer la deuxième année du DCG sans examen. En revanche, les DCG1 devront passer des examens pour intégrer la deuxième année. Il n'y a donc aucune équité tant entre filières qu'au sein d'une seule et même classe. Il aurait été plus égalitaire d'envisager un contrôle continu pour tous, ou bien, personne. Pourquoi les étudiants en DCG sont-ils mis à l'écart ?

Nous sommes en présence d'une différence de traitement injustifiable.

- Dans la même lignée, comment les DCG pourront-ils débiter leur prochaine rentrée scolaire avec des résultats très certainement donnés tardivement ? Car aucune correction sérieuse des copies n'est envisageable au mois d'août. Comment les étudiants admissibles dans d'autres masters (universités, écoles de commerce) pourront-ils débiter leur année sereinement sans résultat et sans avoir pu bénéficier d'un peu de répit ?

Nous sommes en présence d'une inégalité extrême.

- L'avancée du COVID-19 est incertaine et nous ne pouvons pas prédire ce qui arrivera dans les prochains mois. Il serait donc extrêmement risqué et insupportable de prévoir report sur report. L'ensemble des examens nationaux avant ou après le DCG ont été **annulés et non reportés**. Pourquoi le DCG est-il traité différemment ? Pourquoi les DCG devraient aller aux épreuves, dans des lieux confinés à plus de 1000 personnes par salle ? Il est évident que nous avons peur et que cette décision est incohérente en vue du traitement accordé aux autres étudiants français.

Nous sommes face à une insécurité et un stress supplémentaire.

- Comment pouvons-nous envisager des épreuves en Juillet alors que le « déconfinement » n'aura débuté que très peu de temps avant ? Les rassemblements spontanés sont interdits jusqu'en Septembre. Sachant que les centres d'examen regroupent des milliers de candidats, pourquoi faire courir un risque de regroupement aux DCG mais pas aux autres étudiants ? Cela n'a rien de raisonnable et est même **dangereux**. De plus il s'agit d'une période de canicule et de forte chaleur, les conditions d'examen nous seront encore moins favorables. Les examens ne devraient pas être vécu comme un abattage d'étudiants.

Nous sommes donc face à une insécurité supplémentaire.

- Monsieur **J.M. BLANQUER** a certifié que les vacances ne seraient pas remises en question. Or, un report sur le mois de Juillet occasionne plusieurs autres gros problèmes :
 - Nombreux sont les étudiants qui sont retournés auprès de leurs familles suite à l'annonce du confinement. La plupart des frontières sont fermées et le resteront vraisemblablement longtemps encore. Comment assurer que ces étudiants pourront assister aux examens ?
 - Une majorité d'étudiants doivent travailler l'été afin de financer leurs études ou tout simplement subvenir à leurs besoins. Pensez-vous que tous les étudiants possèdent les mêmes moyens ? Ces mêmes étudiants ont déjà signé des CDD ou des contrats d'apprentissage, voir des stages. Comment pourront-ils se préparer aux épreuves ? Ou même poser des jours pour se présenter aux épreuves ?
 - Les candidats libres monoparentaux seraient, quant à eux, pénaliser doublement car les établissements scolaires seront fermés. Un parent élevant seul des enfants ne pourra pas se concentrer pleinement sur les examens, ni même participer aux examens si aucun moyen de garde d'enfants n'est trouvé. Or, dans ce contexte sanitaire, et ne sachant pas comment il peut encore évoluer, ceci représente un autre risque.
 - La majorité des étudiants ont des logements qu'ils louent à l'année et dont le bail se termine en Mai/Juin. Le fait de le reporter en Juillet leur demande de payer un mois de loyer supplémentaire. Avons-nous tous les mêmes moyens pour se payer un loyer en plus, alors même que nous sommes à l'aube d'une crise économique sans précédent ?

Nous sommes, une fois encore, face à des inégalités inconcevables pour un pays dont l'une des valeurs est l'égalité.

- Il serait intolérable d'écarter comme arguments les troubles physiques, mais également psychologiques du fait du confinement, des éventuels malades, des examens reportés, de la réforme du DCG, de la mort des proches décédés du COVID19. Les étudiants de DCG, au même titre que tous les autres étudiants de France, auront besoin de repos bien plus que d'un report d'examens, dont ils sont les seuls à être sanctionné, alors même, qu'ils ont également travaillé durement tout le long de l'année.
- Les étudiants de DCG, une nouvelle fois comme tous les autres étudiants de France, ont déjà suffisamment souffert des grèves s'étalant sur plusieurs mois, du confinement, des maladies, ... La continuité pédagogique n'a pas été assurée et elle ne le sera pas non plus d'ici le mois de Juillet car aucune école ne fera cours 3 mois de plus. Et, quand bien même certaines le ferait, une fois encore, les étudiants ne seraient pas traités de la même manière entres écoles, mais aussi entres initiaux et alternants.

Ces derniers ne pouvant pas laisser leur poste puisqu'ils seront à temps plein en entreprise. La plupart d'entre eux ont un contrat d'alternance jusqu'au mois d'Août.

Comment pourront-ils équitablement se préparer par rapport à leurs camarades ? Ces derniers auront 3 mois de révisions supplémentaires mais, les alternants auront 3 mois pour oublier les méthodes et l'entraînement acquis au cours de l'année. **Il paraît donc encore plus légitime de mettre en place un contrôle continu, preuve du travail apporté par les étudiants malgré des conditions extrêmement pénibles.**

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

En raison de l'ensemble de ces motifs, nous vous demandons, au nom de tous les DCG souhaitant annuler le report de Juillet, **de mettre en place un contrôle continu pour les DCG en alternance/initial et un report des examens pour les candidats libres et candidats sans relevés de notes.** Cela n'a rien d'une faveur, car cette mesure a déjà été accordée à tous les autres étudiants passant leur **brevet, baccalauréat, brevet de technicien supérieur, DUT, et autres licences.**

N'oublions pas que le contrôle continu ne donne pas le diplôme, il récompense au contraire le travail annuel d'un étudiant investi.

Signé par l'ensemble des DCG qui souhaitent l'annulation des examens en DCG.